



# ASSEMBLEE COMMUNALE



## Procès verbal No. 01/16 du 2 mai 2016

### Conseil Communal

**Présents :** M. Alexandre RoCHAT - Syndic  
M. Bruno VIDAL – Vice-Syndic & Conseiller communal  
M. Urs Magne GASSMANN – Conseiller communal  
M. Eric PAGE - Conseiller communal

**Secrétariat :** Mme Cinthya SPICHER - Secrétaire communale

**Boursier :** M. Serge THIERRIN - Boursier communal

**Excusés :** M. Gilles VOLERY – Conseiller communal

**Citoyens présents :** 23 citoyens

## Tractanda

1. Lecture et approbation du PV du lundi 21 décembre 2015
2. Comptes 2015
  - 2.1 Comptes de fonctionnement 2015
  - 2.2 Comptes d'investissement 2015
  - 2.3 Rapport de la commission financière
  - 2.4 Approbation des comptes de fonctionnement
  - 2.5 Approbation des comptes d'investissement
3. Création de nouveaux locaux pour le bureau communal
4. Remplacement des luminaires dans certains points de la Commune
5. Réfection et réorganisation de la déchetterie et aménagement des espaces y attenants
6. Restaurant communal « Le Grenier » / Pose de nouvelles fenêtres et entretien général du bâtiment
7. Approbation de la modification des articles 3, 25 et 27 al. 1 des statuts de l'Association du Cycle d'orientation des communes de la Broye et de la commune de Villarepos
8. Nomination des Commissions  
(financière-locale du feu-construction-urbanisme-naturalisations)
9. Divers

Le Président souhaite la bienvenue à tous les citoyens présents à cette assemblée.

Il précise que l'assemblée a été convoquée par le biais de la FAO, du journal Info-Cheiry et des piliers publics.

Le Président excuse Monsieur Gilles Volery, Conseiller communal, absent de cette présente assemblée.

Le Président désigne Messieurs Samuel Girard et Laurent Vorlet Scrutateurs de la présente assemblée.

Le Président présente le nouveau Boursier communal, Monsieur Serge Thierrin, qui a remplacé Monsieur Daniel Cavin, démissionnaire.

## **1. Lecture du PV de l'Assemblée du 21 décembre 2015**

**Ce PV est approuvé par 22 citoyens et 1 abstention.**

## **2. Comptes 2015**

- 2.1 Comptes de fonctionnement 2015
- 2.2 Comptes d'investissement 2015
- 2.3 Rapport de la commission financière
- 2.4 Approbation des comptes de fonctionnement
- 2.5 Approbation des comptes d'investissement

Tel qu'annoncé sur la convocation, les comptes ont été mis en consultation au bureau communal, ils ne seront donc pas lus en assemblée. M. Serge Thierrin, Boursier communal, passe à la lecture du résumé des comptes de fonctionnement et d'investissement.

Le Président demande aux citoyens présents lors de cette assemblée s'ils ont des questions concernant les comptes 2015.

Aucune question n'est posée à ce sujet. Toutefois, Monsieur Yann Vorlet souhaite qu'en ce qui concerne les taxes communales, le Conseil veille désormais davantage à ce que ces dernières soient facturées en bonne et due forme.

### **2.3 Rapport de la commission financière**

Le Président passe la parole à M. Jean-Pierre Nicolet, qui fait lecture du rapport de sa commission.

En conclusion, la commission financière, par le biais de son Président M. Benoît

Torche, demande à l'assemblée d'accepter les comptes 2015, comptes dont les charges restent stables.

### **Résultats des votes :**

Comptes de fonctionnement approuvés par 21 oui et 2 abstentions

Comptes d'investissement approuvés par 22 oui et 1 abstention.

### **3. Création de nouveaux locaux pour le bureau communal**

Dans le cadre de la création d'un nouveau bureau communal, Monsieur Bruno Vidal prend la parole et présente à l'assemblée 3 devis relatifs à cet objet.

Un premier devis est présenté par Monsieur Pascal Vouillamoz de l'entreprise Conducta SA ; cette première option consiste en l'agrandissement du bâtiment communal scolaire, ce qui permettrait également la création d'une salle de classe supplémentaire. L'estimation du coût des travaux s'élève à environ CHF 190'000.-.

Un second devis est présenté par Monsieur Thierry Holveger et Madame Patricia Serex, pour la pose d'une construction en bois adaptée à l'esthétique actuelle du bâtiment. Le montant y relatif s'élève à environ CHF 50'000.-.

Le dernier devis pencherait plutôt vers la construction d'un local accueillant le bureau communal. Celui-ci, dessiné et réalisé par le bureau d'architectes Crotti à Moudon, avoisinerait les CHF 300'000.-.

Après débats, les citoyens souhaitent que le Conseil communal apporte beaucoup plus de détails sur le projet ainsi que sur l'ensemble des devis, afin que l'assemblée soit à même de procéder à des comparaisons lui permettant d'aboutir à une décision objective. Le Conseil prend bonne note des requêtes de l'assemblée.

### **4. Remplacement des luminaires dans certains lieux de la Commune**

Monsieur Urs Magne Gassmann prend la parole. Il explique que le remplacement des luminaires de la Commune par des lampes LED serait de loin la solution la plus économique et avantageuse et ce d'autant plus que le fournisseur fait mention de rabais conséquents. En tout, 15 points lumineux sont à changer. Dans l'ensemble, l'assemblée communale est favorable à cette proposition. De ce fait, Monsieur Urs Magne Gassmann fera le nécessaire prochainement dans ce sens.

### **5. Réfection et réorganisation de la déchetterie et aménagement des espaces y attenants**

Monsieur Bruno Vidal explique que la déchetterie devra être agrandie, modernisée et aménagée d'une manière à ce que cette dernière corresponde aux attentes des citoyens. Pour cela, il présente à l'assemblée un projet dans ce sens pour un montant d'environ CHF 100'000.-. Après votation, celui-ci est approuvé par 19 oui et 4 abstentions.

## **6. Restaurant communal « Le Grenier » / Pose de nouvelles fenêtres et entretien général du bâtiment**

Monsieur Bruno Vidal explique que les fenêtres du restaurant communal sont usées et devront être remplacées. Un devis de CHF 4'620.- est présenté par ce dernier aux citoyens pour leur remplacement. Ce travail sera effectué par l'entreprise Roger Nicolet SA. Ce devis inclus le remplacement de 5 fenêtres en PVC couleur bois.

Les citoyens ne souhaitent pas voter pour l'approbation de ce devis, ces derniers précisant que pour une telle somme, le Conseil doit utiliser les montants prévus dans le budget.

Monsieur Bruno Vidal informe également que deux lave-vaisselles au restaurant communal devront certainement être remplacés, ces derniers étant très usés. Le coût de leur remplacement s'élève CHF 7'128.-. Même constat de la part de l'assemblée, le Conseil doit utiliser les montants prévus dans le budget.

## **7. Approbation de la modification des articles 3, 25 et 27 al. 1 des statuts de l'Association du Cycle d'orientation des communes de la Broye et de la commune de Villarepos :**

Après les explications fournies par Monsieur Urs Magne Gassmann à l'assemblée concernant ce point, la modification des articles 3, 25 et 27 al.1 des statuts de l'Association du Cycle d'orientation des communes de la Broye et de la commune de Villarepos est approuvée par 23 oui et 0 abstention.

## **8. Nomination des Commissions**

Après discussion, les membres constituant toutes les commissions ont décidé de reconduire leur mandat ; l'assemblée communale approuve la composition des Commissions.

## **9. Divers**

- Concernant les trottoirs : le Président explique aux citoyens que la Commune devra certainement se présenter prochainement, aux côtés de l'Etat de Fribourg, à un procès contre le bureau Brasey SA. Il informe également que de plus amples informations seront transmises lors de la prochaine

assemblée communale.

- Certains citoyens soulignent que l'absence du Conseiller communal, Monsieur Gilles Volery, n'est pas acceptable. Monsieur Eric Page souligne qu'il est très rare que la Commune reçoive des retours positifs de la part de certains citoyens. Un citoyen répond que le Conseil communal ne doit pas prendre certaines remarques trop à cœur.
- Madame Nicole Torche demande aux conseillers s'il est possible que les dicastères soient présentés aux piliers publics.
- Le Président remercie Monsieur Urs Magne Gassmann pour son courage et son professionnalisme lors de la reprise du restaurant communal. Il lui souhaite plein succès et Monsieur Gassmann est applaudi par les citoyens.
- Monsieur Roger Nicolet remercie les deux Conseillers communaux, Monsieur Urs Magne Gassmann, ainsi que Monsieur Bruno Vidal, pour le travail effectué gratuitement lors de la récente rénovation intérieure du restaurant communal.
- Monsieur Eric Page en profite également pour remercier les employés communaux qui effectuent un travail exemplaire dans notre Commune.

La parole n'étant plus demandé, le Président lève l'assemblée et la remercie de sa participation. La séance se termine à 23h00.

L'Assemblée est à présent cordialement invitée à prendre le verre de l'amitié.

Le Syndic  
M. Alexandre Rochat

La Secrétaire  
Mme Cinthya Spicher